

OMBRAGE Tennis Club a.s.b.l.

avenue Parmentier 81

1150 Bruxelles

N° d'entreprise 407.703.866

REGLEMENT DU TOURNOI DE L'OMBRAGE TENNIS CLUB

REGLEMENT PARTICULIER

Officiels

Directeur du tournoi : Olivier De Coster

Juge-arbitre : Alexandre Van der Linden (alexvdl2000@yahoo.fr – tél : 0485.190.692)

Dates et terrains

Le tournoi se déroule du vendredi 9 août au dimanche 18 août 2024.

Le tournoi se joue sur 7 terrains en terre battue. En cas d'intempéries ou de retard, les joueurs peuvent être amenés à jouer sur des terrains d'autres clubs, couverts ou en plein air, éventuellement à la lumière artificielle et sur n'importe quelle surface.

Le tournoi compte pour le critérium du Brabant-AFT

Epreuves organisées

Messieurs : M1*, M2, M3, M45, M5, M6

Dames : D2, D3, D4, D5

Inscriptions

Uniquement via <https://tennis.tennispadelwalloniebruxelles.be/>

Les joueuses/joueurs doivent obligatoirement s'inscrire dans la catégorie qui correspond à leur classement, à moins de disposer d'un voucher.

Le Juge-arbitre peut refuser une inscription. Tout refus sera motivé. L'inscription simultanée est autorisée à maximum 4 catégories et maximum 2 tournois organisés par 2 clubs différents, toutes compétitions confondues se terminant le dimanche 18 août 2024.

Clôture des inscriptions

Le mardi 6 août à 20 heures. La clôture anticipée pour une catégorie ou plusieurs catégories est également possible.

Les joueurs ne pourront plus se désinscrire à partir du lundi précédent le début du tournoi à 20h.

Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu le mercredi 7 août avant 20h.

Mode de convocation

- pour le premier tour, via « tennis.tennispadelwalloniebruxelles.be » et par e-mail (à condition que votre adresse e-mail soit bien renseignée sur votre fiche joueur). Tous les joueurs doivent prendre connaissance de leur horaire. Les horaires publiés sur tennis.tennispadelwalloniebruxelles.be sont considérés comme connus par les joueurs et seront la seule référence en cas de litiges.

- pour le deuxième tour : à la table du juge-arbitre.

Droit d'inscription

Le montant de l'inscription est dû dès que les inscriptions sont clôturées.

1er tour 15 euros (paiement unique).

Seuls les WO avec justificatif officiel seront excusés. Le document doit être envoyé directement à l'AFT Brabant dans les 5 jours qui suivent le WO (info@tennispadelwalloniebruxelles.be). Un WO doit être payé par les deux joueurs (celui qui déclare forfait et celui gagnant par forfait).

Disponibilités souhaitées

Plages horaires :

Week-end et jeudi 15 août: de 9h00 à 21h00

Semaine : de 16h00 à 21h00

Attention : Obligation d'être disponible au minimum un des deux jours du 1er week-end (samedi et/ou dimanche) pour les 1er tours du tournoi sous peine de pouvoir voir son inscription refusée. Veillez à bien remplir vos disponibilités. Elles peuvent être adaptées jusqu'au mardi 8/08 à 20 h. Les premiers tours seront fixés sur base de celles-ci. Toute demande de report pourra être refusée.

Par ailleurs le juge-arbitre essayera dans la mesure du possible de tenir compte des disponibilités indiquées à l'inscription par la joueuse/le joueur, mais ceci n'est en aucun cas une obligation. Les joueuses/joueurs sont tenus de mentionner dans les « remarques » toutes les épreuves auxquelles ils participent la même semaine.

Les rencontres du tableau final peuvent très bien être programmées beaucoup plus tôt dans la semaine.

En semaine, les matchs se jouent à partir de 16h (disponibilité obligatoire au plus tard à 18h).

Balles et tenue réglementaire

Toute joueuse/tout joueur doit être en possession de 4 balles de tennis en bon état. La tenue réglementaire de tennis est obligatoire.

Finales

Toutes les finales se joueront le dimanche 18 août. Les balles WILSON US OPEN sont fournies

pour les finales.

Adhésion aux règlements et comité du tournoi

Toute inscription implique l'adhésion au règlement général des tournois AFT et FRBT, au règlement du critérium du Brabant-AFT, ainsi qu'au présent règlement particulier.

Tout cas non prévu à ces règlements sera solutionné sans appel possible par le Comité du Tournoi, et ce, afin de garantir le bon déroulement du tournoi.

Si une remise de prix est organisée, les lauréats ne recevront leur prix qu'au cours de celle-ci (sauf pour les M1*). A défaut d'être présent les prix resteront propriété du club.

Le Juge Arbitre,

Alexandre Van der Linden